



Informations communales - Lettre N°22

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {PRENOM} {NOM} ,
Voici les actualités du jour

Actualités

• Grève des enseignants

Afin de palier l'absence des enseignants et du personnel de la commune pendant les jours de grève, la commune assurera toujours un service de garderie et de restauration scolaire pour vos enfants. Il appartient à chaque famille de prévenir (par mail), dès que l'information lui est communiquée, le secrétariat de la mairie de la présence ou pas de votre ou vos enfants à la garderie, cantine etc... Un grand merci par avance à tous les parents. Adresse Mail à contacter : mairie@guernes.fr

• Vacances scolaires - Recrutement

La commune est susceptible de recruter des guemois (18 ans et plus) pour un contrat temporaire en qualité d'agent technique pendant les vacances scolaires.

Les personnes intéressées devront adresser, dès à présent, un CV et une lettre de motivation au secrétariat de la mairie.

• Déviation - Reprise de la chaussée sur la RD 148

Du 6 mai au 18 juin, une reprise de la chaussée sur notre route départementale sera effectuée (de Dennemont à Guernes). La déviation se fera en journée par la route de Sandrancourt (en passant devant Emmaüs). L'arrêté et le plan de déviation se trouvent sur le site de la mairie (rubrique "Agenda 2019"). [Cliquer ici.](#)

• Assainissement

Après quasiment un an et demi d'attente, l'assainissement collectif verra le jour (2019 - 2020) pour les riverains du chemin du Pont d'Herville. Il reste du chemin à parcourir pour les autres administrés de la rue des Godes Cirons, ruelle aux Talbots etc. Gardons l'espoir. La bataille n'est pas finie.

• Coupure d'électricité

Une coupure générale d'électricité a été constatée rue Emile Ledebt hier soir (2 avril 2019), privant de courant une bonne vingtaine d'habitations. Enedis s'est déplacée et a réparé le câble défectueux mis en cause (intervention de 19h30 à 23h55).

Afin de vous prémunir contre ce genre d'aléa, quel que soit votre lieu d'habitation sur la commune, je vous invite à vous équiper, à minima, d'une lampe à LED ou autre et/ou de bougies et d'un briquet, Une coupure d'électricité n'est pas jamais à exclure.

241 abonnés à ce jour

Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.

Votre Maire : Pascal Brusseau

[Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous](#)

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2018 Mairie de Guernes